

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progress-Justice*

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION**

Première session ordinaire de l'année 2022

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

**COMMISSION DES AFFAIRES  
ETRANGERES, DE LA DEFENSE  
ET DE LA SECURITE  
(CAEDS)**

**RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°021 :** RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-016/PRES DU 18 AOUT 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE LA CONVENTION DE CREDIT CBF 1371 01B CONCLUE LE 16 AVRIL 2021 A OUAGADOUGOU ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (PADCT)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par les députés **Mohamed Auguste KOUMSONGO** et **Jean Marie KOMBASSERE**, rapporteurs.

*Juin 2022*

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 08 juin de 16 heures 32 minutes à 17 heures 02 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Oumarou SAWADOGO, Président de ladite Commission. Cette séance avait pour objet de donner l'avis de la Commission sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2021-016/PRES du 18 août 2021 portant autorisation de ratification de la Convention de Crédit CBF 1371 01B conclue le 16 avril 2021 à Ouagadougou entre le gouvernement du Burkina Faso et l'Agence française de développement (AFD) pour le financement du Projet d'appui au développement des collectivités territoriales (PADCT).

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a désigné les députés Mohamed Auguste KOUMSONGO et Jean Marie KOMBASSERE pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires au cours des travaux de la CAEDS :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la Commission.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement ;
- débat général.

## **I.1. De l'audition du gouvernement**

Le gouvernement, représenté par maître Barthélémy KERE et le Colonel major Omer BATIONO, respectivement ministre de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux et ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et la sécurité. L'exposé des motifs du projet de loi a été présenté autour des points suivants :

- contexte et justification du projet ;
- description du projet ;
- bénéficiaires, zones d'intervention et durée de vie du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement ;
- intervenants et mode opératoire.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

## **I.2. Du débat général**

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Les principales préoccupations ont porté sur :

- la stratégie envisagée par le gouvernement pour atteindre le résultat relatif à l'amélioration de l'accès des populations des communes cibles aux services sociaux de base en dépit de l'insécurité et de ses multiples conséquences ;
- la différence entre le mécanisme de dialogue qui sera renforcé à l'échelon local et celui des comités locaux de dialogue récemment engagé par le gouvernement ;
- les mesures prévues pour que ces deux mécanismes soient plus coordonnés et efficaces ;
- les structures locales de gestion du foncier ;

- les outils opérationnels prévus dans cette sous-composante 3 : « gestion pacifiée du foncier et aménagement des espaces » ;
- la situation financière et d'exécution réelle du projet près de 10 mois après la ratification de la convention de crédit ;
- la nature de la subvention de 4,59 milliards de francs CFA ainsi que ses conditions ;
- l'explication des rubriques relatives à « l'intérêt de retard », à « la commission d'engagement » et « la commission d'instruction » dans les caractéristiques du prêt AFD ;
- l'opérationnalité des services fonciers ruraux pour la délivrance des Attestations de possession foncière rurales (APFR) ;
- la possibilité de renégocier les intérêts de retard au regard du contexte national difficile ;
- la possibilité d'impliquer des organisations de la société civile spécialisées dans la coordination et de la mise en œuvre du projet ;
- le rôle que l'Assemblée législative de transition doit jouer à ce stade au regard de la date de signature de l'Accord ;
- les raisons qui ont prévalu à restreindre le projet aux seules régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun à l'exclusion des autres notamment du Nord et du Sahel .

## **II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB par les députés rapporteurs Mohamed Auguste KOUMSONGO et Jean Marie KOMBASSERE, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- la réduction des inégalités à travers un ciblage des territoires pauvres et moins équipés ;
- l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base dans les communes touchées par l'insécurité et faisant face à l'afflux des personnes déplacées internes ;
- le renforcement de la cohésion sociale et des mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

Par conséquent, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 08 juin 2022

Le Président

Les Rapporteurs

**Oumarou SAWADOGO**

**Mohamed Auguste KOUMSONGO**

**Jean Marie KOMBASSERE**

## LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GRUPE CONSTITUE
1.	SAWADOGO Oumarou	RPF
2.	NOBA Seydou	FVR
3.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	RPF
4.	BAYALA Roland	OSC
5.	KOUMSONGO Mohamed Auguste	OSC
6.	OUEDRAOGO Lassina	OSC
7.	THIOMBIANO Y. F. Harold	RPF
8.	COULIBALY Sibiri	FDS
9.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS
10.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
11.	TIAO B. Luc Adolphe	PP
12.	DIALLO Ousmane	PP
13.	BOUDA Harouna	FDS

## LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GRUPE CONSTITUE
1.	DEMBELE/SANON Julienne	FVR

## LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N°D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BODY Christian	Attaché d'administration parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA M Diane Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison